M. l'Elect. Brandeb.
[illegible] 1655.

Monseigneur;

J'ay le coeur trop enflé de joye, pour me pouvoir contenir [illegible]
d'avoir signé une lettre commune à V. A. E. en reponse du
gracieux advis qu'elle a daigné donner à ses ministres
du Conseil du grand succès dont la bonté divine a beni de nouveau
sa tres illustre maison. Il me reste à dire là dessus, Monseigneur,
que tout ce qui se peut dire est au dessous de ce que m'en
dit mon ame; qui mesme va succombant au nombre de
tant de considerations importantes, qui se presentent
sur ce subject. Si je commence par la satisfaction domestique de V. A. Elect.
en passant par la vaste estendue des terres de son obeissance
et de l'Eglise de Dieu, je donne jusqu'à ceux du repos
l'estre dans les interests de l'Empire, je ne sçaurois
m'arrester que dans ceux de la Chrestienté universelle.
Tout cela joint ensemble, il n'est advis que la felicité de sa posterité [illegible]
concert en toute la terre habitable [illegible] concourir.
A Berlin mesme, Monseigneur, je trouve que ce n'est pas la
[illegible] matieres d'exultation, qu'apres le desespoir
de tant de filles Dieu vient de renouveller a Madame
l'Electrice l'asseurance indubitable d'une posterité plus
nombreuse. Le prix de toutes mes affections se couronne
en cette heureuse reprise d'une suitte tousjours egalle, et
que V. A. E. [illegible] longtemps des grandeurs eminentes de sa condition et
des graces excellentes de sa tres illustre personne ne puisse
sortir de ce [illegible] qu'apres y avoir loué Dieu avec
ceux que le Roy selon son coeur a declarez heureux pour avoir
leur carquois [illegible] remply de si belles flesches. C'est le
vœu et la priere journalliere de celuy qui n'a garde [illegible]
à faire à V. A. E. qu'elle veuille aggreer la liberté qu'il
se donne de faire paroistre en cette illustre occasion [illegible]
comme il a [illegible] vie a l'esgal de V. A. E. l'honneur de [illegible]

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 683
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5395